



Conseil national du sida  
et des hépatites virales  
39-43 quai André Citroën  
75902 Paris cedex 15  
T. +33(0)1 40 56 68 50  
[www.cns.sante.fr](http://www.cns.sante.fr)

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**27/11/2020**

**JOURNÉE MONDIALE : SOUTENIR LA PRÉVENTION  
ET LA PRISE EN CHARGE DU VIH EN TEMPS DE  
CRISE SANITAIRE**

Depuis neuf mois, la pandémie de Covid-19 confronte la société française à des défis sanitaires, organisationnels et sociétaux inédits. La mobilisation du système de santé pour répondre à l'urgence, les mesures visant à réduire la circulation du virus, notamment le confinement, ont des répercussions majeures sur les autres enjeux de santé. Dans le domaine de la lutte contre le VIH, cet impact est alarmant et pourrait compromettre la fragile inflexion de l'épidémie de VIH récemment observée en France.

À l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le VIH, le Conseil national du sida et des hépatites virales alerte sur les principaux défis à relever pour restaurer une réponse à l'épidémie de VIH à la hauteur des enjeux.

#### **La crise sanitaire a durablement affecté l'offre de dépistage et de prévention**

L'activité des structures de dépistage du VIH et des IST a fortement diminué durant le premier confinement et ne s'est que partiellement redressée par la suite. Environ 650 000 sérologies du VIH de moins qu'attendu ont été réalisées dans les laboratoires de ville entre mars et septembre.<sup>1</sup> L'accès aux CeGIDD et les actions de dépistage par tests rapides (TROD), assurées par les associations, ont été massivement impactés par le confinement, sans que l'envoi à domicile d'autotests ait pu compenser l'interruption.

Cette diminution du dépistage retarde l'accès aux traitements antirétroviraux : elle entraîne donc une perte de chances thérapeutiques et favorise de nouvelles transmissions du VIH.

La prévention du VIH, des hépatites et des IST a également été gravement affectée. Ainsi le nombre d'instaurations de PrEP a chuté de moitié pendant le confinement. La reprise insuffisante observée dans la période de déconfinement casse la dynamique de déploiement de ce nouvel outil.<sup>1</sup>

#### **La crise sanitaire aggrave la situation des populations les plus exposées**

Outre leur risque majoré de contracter la COVID-19, les populations les plus précaires sont aussi particulièrement exposées au risque d'infection par le VIH.

Les usagers de drogues, en particulier, ont été exposés à des risques infectieux majorés pendant le premier confinement. La dégradation des conditions de vie des plus précaires d'entre eux dans l'accès à un hébergement, à l'eau et à l'hygiène corporelle a renforcé les risques encourus par ceux qui ont recours à l'injection dans l'espace public. Le contrôle des déplacements a limité l'accès de certains usagers aux structures susceptibles de leur délivrer du matériel ou des traitements.

Plus généralement, la crise sanitaire a compliqué la prise en charge de populations exposées. L'accès aux services d'accompagnement de populations migrantes ou de personnes prostituées est restreint voir suspendu. L'offre d'hébergement adapté pour les jeunes LGBT exposés au risque de violence intrafamiliale est saturée. L'accès aux services de santé et aux droits pour les populations les plus précaires dans des territoires sous dotés, comme en Guyane et à Mayotte, présente de réelles insuffisances.

**Les opérateurs intervenant auprès des populations exposées doivent être davantage soutenus,  
il en va de la responsabilité des pouvoirs publics**

Depuis le début de la pandémie, les professionnels et bénévoles intervenant auprès des populations vulnérables ont largement contribué à garantir la continuité des services. Cette mobilisation a notamment consisté à apporter une écoute aux difficultés des personnes, à répondre aux situations d'urgence en matière de sécurité alimentaire et d'hébergement, à accompagner des démarches administratives. Elle s'est avérée essentielle pour assurer l'accompagnement des personnes les plus à risque et éviter les ruptures de traitement des PVVIH. Elle a néanmoins entraîné l'épuisement de certains intervenants et posé des difficultés de soutenabilité financière aux structures.

Des actions et des dispositifs innovants ont été mis en place par les différents acteurs pour répondre à la situation de crise. Ceux-ci doivent sans délai bénéficier d'un soutien à la hauteur des besoins. En lien avec l'ensemble des parties prenantes, et en particulier les publics concernés et les acteurs de santé communautaire, il est en outre nécessaire d'engager dès à présent une réflexion qui permettrait, à partir de l'expérience des derniers mois, d'anticiper les mesures à prendre en situation de crise sanitaire pour garantir à l'avenir la continuité de la prise en charge.

**Contact :** Julien Bressy, Chargé de communication, **01 40 56 68 52 | 06 35 26 85 71 | [julien.bressy@sante.gouv.fr](mailto:julien.bressy@sante.gouv.fr)**

<sup>1</sup> R. Dray-Spira, J. Drouin, F. Cuenot, D. Desplas, A. Weill, F. Lert, M. Zureik (ANSM/CNAM – Groupement d'Intérêt Scientifique EPI-PHARE). Utilisation des ARV et de la PrEP et recours aux tests VIH en laboratoire en France durant l'épidémie de Covid-19. Présentation à l'occasion du 21<sup>e</sup> congrès de la Société française de lutte contre le sida, 8 octobre 2020. <https://www.epi-phare.fr/actualites/evolution-de-la-prise-en-charge-du-vih-durant-lepidemie-de-covid-19>